

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 233****12 février 2002****SOMMAIRE**

|   |       |  |       |
|---|-------|--|-------|
| Adam Offergeld II - Adam Offergeld Luxembourg,<br>G.m.b.H. & Co. K.G., Bascharage ..... | 11159 | Bunbury S.A., Luxembourg .....   | 11172 |
| Agamenon S.A., Luxembourg .....   | 11161 | Business Solutions Builders Luxembourg S.A., Lu-<br>xembourg .....         | 11172 |
| AKS (Holdings) S.A.H., Luxembourg .....   | 11162 | Butzestuff, S.à r.l., Luxembourg .....                                     | 11174 |
| AKS (Holdings) S.A.H., Luxembourg .....   | 11162 | Bym (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....                                    | 11173 |
| Alibi, S.à r.l., Luxembourg .....   | 11163 | Bym (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....                                    | 11173 |
| Allianz Asset Management Luxembourg S.A., Lu-<br>xembourg .....                         | 11163 | Bym (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....                                    | 11173 |
| Allianz Asset Management Luxembourg S.A., Lu-<br>xembourg .....                         | 11163 | C & L Investments S.A., Luxembourg .....                                   | 11165 |
| Allianz Asset Management Luxembourg S.A., Lu-<br>xembourg .....                         | 11163 | C.I.T. Fin S.A., Luxembourg .....  | 11181 |
| Arasm S.A., Luxembourg .....  | 11164 | C.L.B. S.A., Conteneurs, Logistique Bettembourg<br>S.A., Bettembourg ..... | 11168 |
| Arasm S.A., Luxembourg .....  | 11164 | Café Bader, S.à r.l., Belvaux .....  | 11174 |
| Aril S.A., Luxembourg .....   | 11165 | Campion S.A., Luxembourg .....   | 11175 |
| Arquitectura, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....  | 11165 | Car Rent, S.à r.l., Bridel .....   | 11174 |
| Auchan Luxembourg S.A., Luxembourg .....  | 11164 | Cardav Finance S.A., Luxembourg .....                                      | 11173 |
| Aval S.A. ....  | 11152 | Carin Holding S.A., Luxembourg .....                                       | 11175 |
| Axa Agence Générale Paul Hauffels, S.à r.l., Lu-<br>xembourg .....                      | 11166 | Castel Assurances, S.à r.l., Luxembourg .....                              | 11172 |
| Badger Brewin'Jake, S.à r.l., Luxembourg .....  | 11166 | CeDerLux-Services, S.à r.l., Luxembourg .....                              | 11177 |
| Bantan International Development S.A., Luxem-<br>bourg .....                            | 11153 | Centauro Participations S.C.A., Luxembourg ...                             | 11175 |
| Bellinter Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg ..  | 11171 | CFL Evasion S.A., Luxembourg .....   | 11179 |
| Berac, S.à r.l., Luxembourg .....   | 11166 | CFL Evasion S.A., Luxembourg .....   | 11179 |
| Berenberg Lux Invest S.A., Luxembourg-Strassen..  | 11167 | CFL-Immo S.A., Luxembourg .....  | 11180 |
| Beverly Properties, S.à r.l., Luxembourg .....  | 11168 | CFL-Immo S.A., Luxembourg .....  | 11180 |
| Beverly Properties, S.à r.l., Luxembourg .....  | 11168 | CGU Management Company S.A., Luxembourg .                                  | 11179 |
| Beverly Properties, S.à r.l., Luxembourg .....  | 11168 | Chauffage-Sanitaire Laera, S.à r.l., Luxembourg..                          | 11181 |
| Bradeni S.A.H., Luxembourg .....  | 11169 | Chili Participations S.A., Luxembourg .....                                | 11181 |
| Bradeni S.A.H., Luxembourg .....  | 11169 | Chili Participations S.A., Luxembourg .....                                | 11181 |
| Bresson Incorporated S.A., Luxembourg .....   | 11141 | Chocolate Elvis, S.à r.l., Luxembourg .....                                | 11177 |
| Bridge Information Systems Belgium S.A., Bru-<br>xelles .....                           | 11172 | Cila Holdings S.A., Luxembourg .....                                       | 11182 |
| Britax International S.A., Luxembourg .....   | 11150 | Cila Holdings S.A., Luxembourg .....                                       | 11182 |
| BTA, S.à r.l., Burelbach-Terre-Alentours, S.à r.l.,<br>Oberanven .....                  | 11169 | Echolux S.A., Schifflange .....  | 11174 |
| BTA, S.à r.l., Burelbach-Terre-Alentours, S.à r.l.,<br>Oberanven .....                  | 11171 | Linos Investments Holding S.A., Luxembourg ...                             | 11180 |
| Building Imperial S.A., Luxembourg .....  | 11167 | Luxberg S.A., Strassen .....   | 11182 |
|   |       | Luxberg S.A., Strassen .....   | 11184 |
|   |       | Luxberg S.A., Strassen .....   | 11184 |
|   |       | Point Out S.A., Luxembourg .....   | 11138 |
|   |       | Point Out S.A., Luxembourg .....   | 11138 |
|   |       | S.P.I.E. S.A., Luxembourg .....  | 11141 |
|   |       | Sadrin S.A., Luxembourg .....  | 11140 |
|   |       | Sel Classics (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...                             | 11139 |

|   |       |   |       |
|---|-------|---|-------|
| Sel Classics (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .                                    | 11139 | Tilos S.A., Luxembourg . . . . .                              | 11150 |
| Sel Classics (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .                                    | 11139 | Trans-Magnum, S.à r.l., Kayl . . . . .                        | 11152 |
| Solkarst International S.A.H., Luxembourg . . . . .                                     | 11139 | Trimar (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .                | 11149 |
| Spectra S.A., Luxembourg . . . . .  | 11140 | Trimar (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .                | 11149 |
| Starston Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                                    | 11142 | U.B.A.L. Finance et Participations S.A., Luxembourg . . . . . | 11152 |
| Starston Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                                    | 11143 | Ubizen S.A., Bertrange . . . . .                              | 11152 |
| Stavri S.A.H., Luxembourg . . . . .   | 11144 | Umicore Finance Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .         | 11153 |
| Step One, S.à r.l., Luxembourg . . . . .  | 11144 | Umicore Finance Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .         | 11153 |
| Step One, S.à r.l., Luxembourg . . . . .  | 11145 | Unicap S.A., Luxembourg . . . . .                             | 11157 |
| Systran Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .   | 11143 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| Systran Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .   | 11143 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| T.G. International S.A., Luxembourg . . . . .   | 11150 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| Tabaluna Holding S.A., Luxembourg . . . . .   | 11145 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| Tarda S.A., Luxembourg . . . . .  | 11146 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| Tegola International S.A., Luxembourg . . . . .   | 11148 | Union of Advanced Technologies S.A., Luxembourg . . . . .     | 11151 |
| Terra Project S.A., Luxembourg . . . . .  | 11147 | Varia, S.à r.l., Luxembourg . . . . .                         | 11159 |
| Terra Project S.A., Luxembourg . . . . .  | 11147 | Varinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .                  | 11157 |
| Terra Project S.A., Luxembourg . . . . .  | 11147 | Varinvest Holding S.A., Luxembourg . . . . .                  | 11158 |
| Terra Project S.A., Luxembourg . . . . .  | 11147 | Verelst Construction S.A., Luxembourg . . . . .               | 11159 |
| Teva S.A. . . . .   | 11145 | Verelst Construction S.A., Luxembourg . . . . .               | 11161 |
| The Net - G.D.S.E. S.A., Global Distribution Services Europe S.A., Luxembourg . . . . . | 11150 | Virgian Trust Holding S.A., Luxembourg . . . . .              | 11146 |
| The Net - G.D.S.E. S.A., Global Distribution Services Europe S.A., Luxembourg . . . . . | 11150 | Waterl'Eau International S.A., Luxembourg . . . . .           | 11154 |
| Thyssen Ascenseurs Luxembourg, S.à r.l., Howald . . . . .                               | 11148 | Waterl'Eau International S.A., Luxembourg . . . . .           | 11156 |
| Thyssen Ascenseurs Luxembourg, S.à r.l., Howald . . . . .                               | 11148 | Westinghold S.A., Luxembourg . . . . .                        | 11159 |
|   |       | Westmorland Project S.A., Luxembourg . . . . .                | 11161 |

**POINT OUT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 66.617.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 octobre 2001 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin au plus tard à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social en l'an 2003.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62542/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**POINT OUT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 66.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

AFFECTATION DU RESULTAT

|                                      |                 |
|--------------------------------------|-----------------|
| - Résultats reportés . . . . .       | - 21.741,74 EUR |
| - Perte de l'exercice 2000 . . . . . | - 9.752,70 EUR  |
| - Report à nouveau . . . . .         | - 31.494,44 EUR |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(62543/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**SEL CLASSICS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1865 Luxembourg, 8, rue J.P. Koenig.  
R. C. Luxembourg B 60.725.

—  
EXTRAIT

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 la société a procédé à la réalisation de la conversion du capital de la société en euro suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 février 2001.

Par conséquent, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié comme suit:

«Le capital de la société est fixé à euros trente et un mille (31.000,- euros) représenté par cent vingt-cinq actions (125) d'une valeur nominale de euros deux cent quarante-huit (248,- euros) chacune, entièrement libéré.»

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62238/657/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SEL CLASSICS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1865 Luxembourg, 8, rue J.P. Koenig.  
R. C. Luxembourg B 60.725.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 20 février 2001*

*Nominations statutaires*

*Conseil d'Administration:*

- Monsieur Paul Diederich, ingénieur, demeurant à Rameldange
- Monsieur Eugène Prim, administrateur de sociétés, demeurant à Steinsel
- Monsieur Affi Scherer, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Jean Wenandy, professeur, demeurant à Luxembourg

*Commissaire aux comptes:*

- Monsieur Georges Kioes, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62239/657/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SEL CLASSICS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1865 Luxembourg, 8, rue J.P. Koenig.  
R. C. Luxembourg B 60.725.

—  
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2001.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(62240/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SOLKARST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 44.621.

—  
Statuts coordonnés au 9 août 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 3.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Signature.

(62252/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SPECTRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 43.712.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 17 septembre 2001*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions de la société et la modification des 1.250 actions de la Société en 1.250 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SPECTRA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62253/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**SADRIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 29.627.

## DISSOLUTION

L'an deux mille un, le 6 septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A Comparu:

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, ici représentée par Madame Marjolijne Drooglee-ver Fortuyn, employée privée, demeurant à Contern et Madame Eliane Klimezyk, employée privée, demeurant à F-Husigny, agissant en leurs qualités de Fondé de pouvoirs A respectivement Fondé de pouvoirs B,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Daniel Steinmetz, administrateur de sociétés, demeurant à 62744 Tel Aviv (Israël), 35 Basel St, Appart 91,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 août 2001.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société SADRIN S.A., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date du 13 décembre 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 91 du 8 avril 1989, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié, en date du 18 septembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, page 41.730 de 1998;

- que le capital social de la société SADRIN S.A. s'élève actuellement à trois cent mille Deutsche Mark (300.000,- DEM) représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de cent Deutsche Mark (100,- DEM) chacune, entièrement libérées;

- que Monsieur Daniel Steinmetz, étant devenu seul propriétaire des actions dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme SADRIN S.A., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que Monsieur Daniel Steinmetz, ici représenté comme dit est, agissant en sa qualité de liquidateur de la société SADRIN S.A. en tant qu'actionnaire unique, déclare:

\* que tous les passifs connus de la société, vis-à-vis des tiers, ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés,

\* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;

\* que tous les actifs sont devenus la propriété de l'actionnaire unique à partir de ce jour, notamment un immeuble situé sur la Commune de Bonifacio (Corse du Sud), Ile de Cavallo, plus amplement désigné dans la procuration ci-annexée et datée du 2 août 2001, 48 actions de la société dénommée SOCIETE DU PORT DE CAVALLO ainsi que la créance sur l'Association Syndicale de l'Ile de Cavallo;

de sorte que la liquidation de la société anonyme SADRIN S.A. est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au siège social de la société à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Et à l'instant le livre des actionnaires a été clôturé.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant aux présentes, que le transfert des droits réels n'est opposable aux tiers que dans les conditions prévues par les lois régissant les immeubles en question. Le comparant prénommé, représenté comme dit est, déclare qu'il procédera lui-même à toutes ces formalités afin de rendre le transfert des droits réels opposable aux tiers, et qu'il a déjà chargé Maître Ricci, notaire associé de la SCP G. Demonceaux, J.C. Bertrand, G. Ricci, C. Lanteri et P. Buerch, à Cannes, de procéder à toutes ces formalités.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au comparant en raison des présentes, est évalué à cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Droogleever Fortuyn, E. Klimezyk, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 64, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

G. Lecuit.

(62232/220/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

### **S.P.I.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 55.613.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 3 août 2001*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de BEF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 5.000 actions de la société et la modification des 5.000 actions de la Société en 5.000 actions sans valeur nominale.

3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (EUR 30.986,69), représenté par cinq mille (5.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

S.P.I.E. S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62254/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

### **BRESSON INCORPORATED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 46.268.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 558, fol. 33, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 septembre 2001*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Jean Karoubi, administrateur de sociétés, demeurant au 32, Drayton Gardens, Londres SW 109 S.A., président du conseil d'administration,

- Monsieur Bruce Hern, administrateur de sociétés, demeurant Southampton SB02 (Bermudes), Fleetway, 26, Jennings Bay Road,

- Monsieur Arthur Leighton, administrateur de sociétés, demeurant à Paget (Bermudes), Banstead, 181, South Shore Road.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Signature.

(62362/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.741.

In the year two thousand one, on the fourteenth of September.

Before the undersigned Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a notarial deed on 7 September, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») number 912, on 1 December, 1999.

The meeting was opened at 2.30 p.m. with Mrs Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the meeting is held with the following:

*Agenda:*

Amendment of Article 10 of the articles of incorporation by adding a second paragraph at the end of this article;

II.- That the sole shareholder representing the whole corporate capital is shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy of the shareholder represented, the board of the meeting and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy given shall be initialled ne varietur by the members of the board of the meeting and by the notary, and shall be attached in the same way to this document.

III.- That the whole corporate capital being represented at the present meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

*Resolution*

The meeting resolves to amend Article 10 of the articles of incorporation by adding a second paragraph at the end of this article, such second paragraph to read as follows:

«Any new shareholder, whether he acquired such quality as purchaser of existing shares or as a subscriber of new shares in an increase of capital of the Company, is deemed to have adhered to any existing resolutions taken by the shareholders prior to such acquisition or subscription in relation with any specific transfer of shares as a result of the enforcement of a pledge over such shares. Consequently, the principle of any pledge over the shares of the Company or the enforcement of such pledge will not require any further approval or formality from the shareholders».

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille un, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 7 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 912 du 1<sup>er</sup> décembre 1999 (la «société»).

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous le présidence de Madame Jeannette Vaude-Perrin, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui nomme Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon, comme secrétaire.

L'assemblée élit Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster, comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

Modification de l'Article 10 des statuts de la société par adjonction d'un second paragraphe à la fin de l'article.

II.- Que le seul associé représentant la totalité du capital social est indiqué sur une liste de présence signée par le mandataire de l'associé représenté, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Cette liste restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Que le capital social étant entièrement présent ou représenté à la présente assemblée et tous les associés présents ou représentés déclarant qu'il ont été dûment informés et ont eu connaissance de l'ordre du jour avec cette assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- Que, par conséquent, la présente Assemblée, représentant la totalité du capital social, est régulièrement constituée, peut valablement délibérer sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'Article 10 des statuts de la société par adjonction d'un second paragraphe à la fin de cet article ayant la teneur suivante:

«Tout nouvel associé, ayant acquis cette qualité en tant qu'acquéreur de parts sociales existantes ou en tant que souscripteur de parts sociales nouvellement émises dans le cadre d'une augmentation de capital de la société, est présumé adhérer à toute résolution, prise par les associés de la société préalablement à cette acquisition ou souscription, relative à un transfert spécifique de parts sociales résultant de l'exécution d'un gage portant sur ces parts sociales. Par conséquent, le principe même d'un gage portant sur les parts sociales de la société ou l'exécution de ce gage ne requerra plus ni accord supplémentaire ni l'exercice d'autres formalités de la part des associés.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présente acte.

Signé: J. Vaude-Perrin, N. Weyrich, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 61, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

F. Baden.

(62256/200/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**STARSTON INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.741.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(62257/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SYSTRAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 54.418.

—

Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(62261/806/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**SYSTRAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 2, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 54.418.

—

Le bilan abrégé au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(62262/806/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**STAVRI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 47.785.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 juillet 2001 à Luxembourg*

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 33.453,- pour le porter à LUF 2.783.453,- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 69.000,- (soixante-neuf mille euros) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à soixante-neuf mille euros (EUR 69.000,-) représenté par deux mille sept cent cinquante (2.750) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Georges Bettermann de son poste d'Administrateur et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'Administrateur Monsieur Etienne Gillet, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2005.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62258/531/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**STEP ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 5, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 70.577.

L'an deux mille un, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Madame Lenka Hubert, gérante de société, demeurant à L-1611 Luxembourg, 5, avenue de la Gare,

Laquelle comparante déclare être l'unique associée représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée STEP ONE, S.à r.l. avec siège social à L-1611 Luxembourg, 5, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B, sous le numéro 70.577,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Numéro 706 du 23 septembre 1999,

Que la société a un capital social de cinq cent mille francs (500.000,- LUF) divisé en cinq cents (500) parts sociales, de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

Ensuite la comparante, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

*Cession de parts*

Madame Lenka Hubert, prénommée, cède par les présentes, cinquante parts sociales (50) à Monsieur Moacir Nunes Da Silva, professeur de danse, demeurant à L-2728 Luxembourg, 39, rue Jules Wilhem.

Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, le cessionnaire est, à partir de ce jour, subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Est intervenu aux présentes:

Monsieur Moacir Nunes Da Silva, prénommé, lequel après avoir pris connaissance de la cession qui précède, déclare accepter la cession de parts ci-avant.

La cédante et le cessionnaire déclarent que les modalités de la présente cession ont fait l'objet d'une convention séparée entre parties.

Madame Lenka Hubert, prénommée, agissant en sa qualité de gérante de la société déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Elle déclare qu'elle n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

*Modification des statuts*

En conséquence de la cession de parts qui précède, l'article 5 des statuts est modifié comme suit:



**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, attribuée de la façon suivante:

|  |            |
|--|------------|
| 1.- Madame Lenka Hubert, prénommée, quatre cent cinquante parts sociales ..... | 450        |
| 2.- Monsieur Moacir Nunes Da Silva, prénommé, cinquante parts sociales .....   | 50         |
| Total: cinq cents parts sociales .....   | <u>500</u> |

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à vingt-cinq mille (25.000,- LUF) francs luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: L. Hubert, M. Nunes Da Silva, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, vol. 131S, fol. 77, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 octobre 2001.

P. Decker.

(62259/204/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**STEP ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 5, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 70.577.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Pour le notaire P. Decker*

*Signature*

(62260/204/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TABALUNA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

**DISSOLUTION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 septembre 2001, enregistré à Luxembourg le 24 septembre 2001, volume 131S, folio 83, case 12, que la société TABALUNA HOLDING S.A. a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société prédésignée, et prenant à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute, la liquidation de la société étant achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2001.

J. Elvinger.

(62263/211/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TEVA S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 56.905.

Société constituée le 12 novembre 1996 par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Recueil du Mémorial C, N° 49 du 4 février 1997.

Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, Monsieur Angelo De Bernardi et Madame Romaine Scheifer-Gillen, administrateurs, ainsi que Monsieur Adrien Schaus, commissaire aux comptes, ont démissionné avec effet immédiat.

Le domicile de la société TEVA S.A. établi au 17, rue Beaumont à Luxembourg, a été dénoncé le 24 septembre 2001.

Luxembourg, le 25 septembre 2001.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(62270/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TARDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.218.

## DISSOLUTION

L'an deux mille un, le quatorze septembre.  
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, demeurant à Petit-Nobressart, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société ORLANDO MANAGEMENT HOLDINGS LTD, ayant son siège social à 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building, 2nd Floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 11 septembre 2001, laquelle restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire, annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La société anonyme TARDA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 79.218, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 461 du 20 juin 2001.

- Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR).

- Sa mandante est devenue propriétaire des cent (100) actions dont s'agit et elle a décidé de dissoudre et de liquider la société.

- Par la présente, elle prononce la dissolution de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. Elle assume la fonction de liquidateur.

- Tous les actifs de la Société sont transférés à l'actionnaire qui déclare que toutes les obligations de la Société ont été acquittées et qu'elle répondra personnellement de tous les engagements de la société même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes.

- Partant la liquidation de la Société est achevée et la Société est définitivement dissoute et liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire de surveillance pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Blondeau, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 61, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

F. Baden.

(62264/200/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**VIRGIAN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.686.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société VIRGIAN TRUST HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 31 Août 2001 au siège social que:

Monsieur François Manti, demeurant à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal est nommé administrateur en remplacement de Madame Maire Gallagher, démissionnaire avec effet au 31 Août 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 46, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62294/309/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.088.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(62266/794/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.088.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(62267/794/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.088.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(62268/794/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.088.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 31 août 2001*

- L'assemblée décide de renouveler les mandats de Monsieur Claude Mack, Maître René Faltz et Carine Bittler au poste d'administrateur de la société. Elle renouvelle également le mandat de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES au poste de Commissaire aux Comptes.

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

- L'assemblée décide de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) qui de cette manière est arrêté à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.987,00 EUR).

- L'assemblée décide d'augmenter le capital social treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.987,00 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR)

- L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et d'adapter l'article 5 des statuts afférent aux mentions du capital pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale en remplacement de «le capital social de la société est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.»

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2001, vol. 558, fol. 4, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62269/794/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TEGOLA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 59.688.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 6 août 2001*

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'Assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 40.500.000,- en EUR 1.003.968,78, avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2001.
2. L'Assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 40.500 actions de la société et la modification des 40.500 actions de la Société en 40.500 actions sans valeur nominale.
3. L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:  
«Le capital social souscrit est fixé à un million trois mille neuf cent soixante-huit virgule soixante-dix-huit euros (EUR 1.003.968,78), représenté par quarante mille cinq cents (40.500) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme  
TEGOLA INTERNATIONAL S.A.  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2001, vol. 557, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62265/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**THYSSEN ASCENSEURS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 25.146.

La société THYSSEN ASCENSEURS LUXEMBOURG, S.à r.l., avec son siège social à L-1818 HOWALD, 13, rue des Joncs,

constituée en date du 21 novembre 1986, au capital de un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000.-), représentée par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs (1.250.-) chacune, a fait documenter par acte du Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, daté du 18 septembre 2001, enregistré ce qui suit:

A) Les deux associés ont cédé la totalité des parts sociales, savoir:

- 990 parts sociales ont été cédées par la société THYSSEN AUFZÜGE G.m.b.H.,
  - 10 parts sociales ont été cédées par la société ELEG EUROPÄISCHE LIFT + ESCALATOR G.m.b.H.,
- à la société THYSSEN ASCENSEURS LUXEMBOURG, S.à r.l., prénommée, qui est désormais l'associé unique.

B) L'article six (6) des statuts est modifié comme suit:

Le capital social est à trente et un mille Euros ( 31.000.-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de trente et un Euros ( 31.-) chacune.

Toutes les parts sont entièrement libérées.

Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2001.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Kessler  
Notaire

(62274/219/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**THYSSEN ASCENSEURS LUXEMBOURG, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 13, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 25.146.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 18 septembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 septembre 2001.

F. Kessler.

(62275/219/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 42.638.

L'an deux mille un, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TRIMAR S.A., avec siège social à L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 42.638,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 janvier 1993, publié au Mémorial C numéro 156 du 10 avril 1993.

modifiée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 janvier 2001, publié au Mémorial C numéro 670 du 24 août 2001.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc Robert, Capitaine au Long Cours, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Bernard Vanheule, juriste, demeurant à Oetrange.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Sonia Ouizougun, employée privée, demeurant à Yutz (France)

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros ( 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Modification de l'objet social.

b) Modification afférente de l'article 3 des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société comme suit:

«La société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.»

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède l'article trois (3) des statuts a désormais la teneur suivante:

**Art. 3. Objet**

«La société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Robert, Vanheule, S. Ouizougun, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 septembre 2001, vol. 872, fol. 26, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2001.

F. Kessler.

(62278/219/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 42.638.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, en date du 21 septembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2001.

F. Kessler.

(62279/219/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**THE NET - G.D.S.E. S.A., GLOBAL DISTRIBUTION SERVICES EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 63.311.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(62272/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**THE NET - G.D.S.E. S.A., GLOBAL DISTRIBUTION SERVICES EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.  
R. C. Luxembourg B 63.311.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2001, vol. 557, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(62273/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**T.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 60.923.

Le bilan abrégé au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 40, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(62271/806/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**TILOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 78.164.

Le bilan abrégé du 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 24, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(62276/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**BRITAX INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2310 Luxemburg, 6, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 66.466.

*Auszug des Protokolls der Hauptversammlung abgehalten in Luxemburg am 27. September 2001*

Die Hauptversammlung hat einstimmig folgende Beschlüsse getroffen:

- die Hauptversammlung beschliesst PricewaterhouseCoopers von seinem Mandat als Kommissar der Gesellschaft zu widerrufen;

- die Hauptversammlung beschliesst dem Kommissar bis zum heutigen Tag Entlastung zu erteilen;

- die Hauptversammlung beschliesst DELOITTE & TOUCHE, mit Sitz in 3, route d'Arlon, L-8009 Luxemburg zum neuen Kommissar zu ernennen.

Das Mandat von DELOITTE & TOUCHE wird mit der jährlichen Hauptversammlung die über die Jahresabschlüsse am 15. März 2001 befindet, enden.

Zum Vermerk für die Veröffentlichung im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg, Band C.

Luxemburg, den 1. Oktober 2001.

Unterschrift

*Ein Stellvertreter*

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62364/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 62.949.

Mrs. Sylvie Labre resigns as Managing Director of the Company UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A. as at today's date, and asks to take the necessary measures as to her replacement and to obtain from the shareholders full discharge of her mandate as Managing Director.

S. Labre.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62285/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 62.949.

*Minutes of a meeting of the board of directors of UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A. («the company»)  
held at registered office on september 6th, 2001 at 3:00 p.m.*

Were present:

Sylvie Labre, Logistic Director

Tina Hatt-Ficarra, Financial Director

Johann Zent, Administrative Director.

A quorum being present, meeting was called to order. Mrs. Labre was appointed President, Mr Zent Secretary and Mrs Hatt-Ficarra Scrutineer of the meeting.

*Agenda:*

- Dismissal of Mrs Sylvie Labre as Managing Director of the Company.
- Appointment of Mr Johann Zent as Managing Director of the Company.

*Resolutions*

1- Following the decision of the Shareholders of the Company, the Directors accept dismissal of Mrs Sylvie Labre as Managing Director of UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A. and give her full discharge of her mandate.

The Directors further decide that Mrs Sylvie Labre shall remain member of the board as Logistic Director.

2- In accordance with Art N° 9 of the coordinated Deeds of the Company UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A. and following authorization given by the General Assembly of the Shareholders of the Company yesterday, the Directors have resolved to appoint Mr Johann Zent as Managing Director of the Company UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A.

As no further matters were to be discussed the meeting was declared closed at 3.30 p.m.

S. Labre / T. Hatt-Ficarra / J. Zent

President / Scrutineer / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62286/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 62.949.

*Minutes of a general meeting of the shareholders of UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A.  
 («The Company») held at registered office on september 5th, 2001 at 2.00 p.m.*

Were present: Johann Zent, Managing Director of ZMC AND CO S.A. representing 100% of the shares.

*Resolutions*

1- The Shareholders decide to accept dismissal of Mrs Sylvie Labre as Managing Director of UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A. and give her full discharge of her mandate.

2- The Shareholders of the Company have resolved to appoint Mr Johann Zent as Managing Director of the Company UNION OF ADVANCED TECHNOLOGIES S.A.

J. Zent

Managing Director of ZMC

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62287/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**TRANS-MAGNUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3616 Kayl, 17, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 45.564.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 137, fol. 78, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Signatures.

(62277/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**U.B.A.L. FINANCE ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.  
R. C. Luxembourg B 73.653.

Le siège social est transféré à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62280/637/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**UBIZEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach.  
R. C. Luxembourg B 62.274.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 9 janvier 2001*

Présents:

Monsieur Stijn Bijmens

Monsieur Wouter Joosen

Monsieur Michel Moreau.

*Délégation de la signature*

Les administrateurs tous présents ou représentés reconnaissent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour qui est le suivant:

1) Nomination d'un administrateur délégué à la gestion journalière avec attribution d'un pouvoir individuel de signature jusqu'à un montant de EUR 75.000.-.

Après avoir pris acte de la démission de Monsieur Yves De Pril en tant qu'administrateur-délégué de UBIZEN S.A. avec effet le 9 janvier 2001, les administrateurs ont, à l'unanimité, pris la décision suivante:

1) Monsieur Michel Moreau est nommé administrateur-délégué à la gestion journalière avec tout pouvoir pour engager la société sous sa seule signature jusqu'à un montant de EUR 75.000.- par opération.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la réunion du conseil d'administration est clôturée.

S. Bijmens / W. Joosen / M. Moreau.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62281/799/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**AVAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 78.709.

*Conseil d'Administration:*

A biffer: NATIONWIDE MANAGEMENT (SAMOA) S.A.

*Siège social:*

A biffer: 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 53, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62349/760/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---



**UMICORE FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme,  
(anc. UNION MINIERE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.808.

L'an deux mille un, le dix-sept septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme UNION MINIERE FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, R.C. Luxembourg section B numéro 21808, constituée sous la dénomination VIEILLE MONTAGNE INTERNATIONAL S.A., suivant acte reçu le 17 juillet 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, de 1984, page 11031.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques Claeys, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Véronique During, employée privée, demeurant à Molvange, France.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Myriam Lambeau, employée privée, demeurant à Dalheim.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 26.800 (vingt-six mille huit cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la dénomination sociale.

2.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de UNION MINIERE FINANCE S.A. en UMICORE FINANCE LUXEMBOURG.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** La société est une société anonyme de participation financière dont la dénomination est UMICORE FINANCE LUXEMBOURG».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Claeys, V. During, M. Lambeau, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, vol. 131S, fol. 81, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

J. Elvinger.

(62282/211/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**UMICORE FINANCE LUXEMBOURG, Société Anonyme,  
(anc. UNION MINIERE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 21.808.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.  
(62284/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**BANTAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 17, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 29.841.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2000, vol. 517, fol. 63, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(62352/624/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.

## STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1.- DOUGLAS ROAD S.A., ayant son siège social à Avenida Central, Calle Veintisciete, San-Jose (Costa Rica), ici représentée par Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé.

2.- Madame Sylvie Theisen, prénommée.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Titre Ier.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme, sous la dénomination de WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, assurer la gestion d'un portefeuille brevets et de droits de propriété intellectuelle (copyrights, trademarks, etc...) au niveau national et international par la concession de licences ou de sous-licences, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. L'objet principal de la société est l'import/export de matériaux de production et de produits semi-finis pour les matelas à l'eau ainsi que la production de tels matériaux et produits semi-finis servant à la production de matelas à a eau.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à un million d'Euros (1.000.000,- EUR).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

## **Titre II.- Administration, Surveillance**

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature collective de deux administrateurs.

**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

## **Titre III.- Assemblée Générale et Répartition des bénéfices**

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juin, à 11.30 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

## **Titre IV.- Exercice social, Dissolution**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

## **Titre V.- Disposition générale**

**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2001.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2002.

*Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

|  |       |
|--|-------|
| 1.- DOUGLAS ROAD S.A, prénommée .....      | 3.098 |
| 2.- Madame Sylvie Theisen, prénommée ..... | 2     |

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Constatation*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme cinquante mille francs (50.000,- LUF).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1) L'adresse de la société est fixée à L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.

L'assemblée autorise le conseil d'administration de fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statutaire.

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

3) Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Guy Jaep, administrateur de sociétés, demeurant à Ahn.
- b) Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.
- c) Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange.

4) Est nommée commissaire:

- ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social à L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2006.

6) L'assemble autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Guy Jaep, administrateur de sociétés, demeurant à Ahn, comme administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 2 octobre 2001, vol. 419, fol. 50, case 11. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 5 octobre 2001.

E. Schroeder.

(63015/228/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

**WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2001*

Monsieur Guy Jaep est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de co-signature obligatoire pour tout document et/ou acte engageant la société.

Pour extrait sincère et conforme

WATERL'EAU INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 44, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62297/788/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2001.

**UNICAP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 4, rue Michel Welter.  
R. C. Luxembourg B 50.225.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 Février 2001*

Monsieur Arsène Cauwel, Industriel, 6, Hovenheiden, B-1861 Meise et Monsieur Jean-Christophe Gaasch, Industriel, 52, rue Victor Lefèvre, B-1030 Bruxelles, sont nommés Administrateurs supplémentaires de la société. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2006.

Fait à Luxembourg, le 19 Février 2001.

Certifié conforme et sincère

Pour UNICAP S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62283/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**VARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.596.

L'an deux mille un, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding VARINVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 75.596, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 avril 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 612 du 28 août 2000.

L'Assemblée est ouverte à huit heures trente sous la présidence de Madame Nicole Henoumont, employée privée, demeurant à Arlon,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandrine Ortwerth, employée privée, demeurant à Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Augmentation du capital social à concurrence de cent quatorze mille cinq cent treize euros et trente et un cents (114.513,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à cent quarante-cinq mille cinq cents euros (145.500,- EUR) par la création et l'émission de mille six cent soixante (1.660) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2) Souscription et libération de cette augmentation de capital par conversion de créances certaines, liquides et exigibles à charge de la société à due concurrence.

3) Attribution des mille six cent soixante (1.660) actions ainsi créées aux actionnaires au prorata de leur participation actuelle.

4) Fixation de la valeur nominale des actions à cinquante euros (50,- EUR) par action.

5) Modification subséquente de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quatorze mille cinq cent treize euros et trente et un cents (114.513,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros

soixante-neuf cents (30.986,69 EUR) à cent quarante-cinq mille cinq cents euros (145.500,- EUR) par la création et l'émission de mille six cent soixante (1.660) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, chacune jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

*Souscription et libération*

Les mille six cent soixante (1.660) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par les deux actionnaires comme suit:

- ARIELLE COMPANY LIMITED, ayant son siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Mademoiselle Sandrine Ortwerth, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 10 septembre 2001, cinq actions ..... 5
- BILFORD INVESTMENT INC., ayant son siège social à Wickham's Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Madame Nicole Henoumont, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 10 septembre 2001, mille six cent cinquante-cinq actions ..... 1.655

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par l'apport et la transformation en capital de créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de cent quatorze mille cinq cent treize euros trente et un cents (114.513,31 EUR) existant à charge de la Société et au profit des deux actionnaires ARIELLE COMPANY LIMITED (pour un montant de 344,92 EUR) et BILFORD INVESTMENT INC. (pour un montant de 114.168,39 EUR).

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales les créances ainsi converties en capital font l'objet d'un rapport de réviseurs d'entreprises établi par UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., Luxembourg, 124, route d'Arlon, en date du 10 septembre 2001, lequel restera annexé aux présentes.

Ce rapport conclut comme suit:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur des actions à émettre en contrepartie. L'apport en nature projeté est décrit de façon précise et adéquate. La rémunération attribuée en contrepartie de l'apport est juste et équitable.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à cinquante euros (50,- EUR) chacune.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à cent quarante-cinq mille cinq cents euros (145.500,- EUR) représenté deux mille neuf cent dix (2.910) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR) chacune.»

*Estimation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison des présentes, approximativement à la somme de quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois (95.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Henoumont, A. Siebenaler, S. Ortwerth, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 131S, fol. 61, case 6. – Reçu 46.195 francs.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

F. Baden.

(62290/200/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**VARINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 75.596.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(62291/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

**VARIA, S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 52, rue de la Vallée.  
R. C. Luxembourg B 50.989.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2001.

Signature.

(62289/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**WESTINGHOLD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.119.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Signature.

(62298/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**ADAM OFFERGELD II - ADAM OFFERGELD LUXEMBURG, G.m.b.H. & Co KG,,  
Société en commandite simple.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 48.639.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 517 du 10 décembre 1994, modifié par acte sous seing privé du 27 juillet 2001, dont des extraits sont en voie de publication.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ADAM OFFERGELD II, ADAM OFFERGELD LUXEMBOURG, G.m.b.H & CO KG  
KPMG FINANCIAL ENGINEERING*

Signature

(62334/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**VERELST CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R. C. Luxembourg B 81.984.

L'an deux mille un, le onze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VERELST CONSTRUCTION S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 81984, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 mai 2001, en voie de publication au Mémorial C, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 juillet 2001, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant à Réhon-Heumont (France).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Pierre Angé, demeurant à St. Hubert (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Françoise Goffinet, comptable, demeurant à Saint-Léger (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour

*Ordre du jour:*

1.- Décision de supprimer avec effet immédiat les deux catégories d'administrateurs (administrateurs de catégorie A et administrateurs de catégorie B).

2.- Modifications afférentes des articles six (6), sept (7) et huit (8) des statuts afin de tenir compte de cette suppression des deux catégories d'administrateurs.

3.- Modification de l'actuel article douze (12) des statuts quant à l'engagement de la société vis-à-vis de tiers, qui aura désormais la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont l'administrateur-délégué qui possède un droit de cosignature obligatoire. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de supprimer avec effet immédiat les deux catégories d'administrateurs existantes, celle d'administrateurs de catégorie A et celle d'administrateurs de catégorie B.

*Deuxième résolution*

Afin de tenir compte de cette suppression d'administrateurs de catégorie A et B, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier les articles six (6), sept (7) et huit (8) des statuts pour leur donner à la fin les teneurs suivantes:

«**Art. 6.** La société est gérée et administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

«**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.»

«**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Toutefois les décisions suivantes ne sont prises valablement qu'avec l'approbation d'au moins deux (2) administrateurs

(i) la constitution, l'achat, la vente, la dissolution et la liquidation de filiales ou antennes;

(ii) tout déplacement du siège social pourvu que ce déplacement se fasse à l'intérieur de la commune du siège social statutaire;

(iii) tout contrat de collaboration et autre et tout paiement ou obligation financière pour un montant supérieur à cinquante millions de francs (50.000.000,- Frs.) ou pour une durée de plus d'un an;

(iv) tout achat et vente de biens meubles et immeubles ou tout investissement pour un montant supérieur à dix millions de francs (10.000.000,- Frs.);

(v) tout versement d'acomptes de dividendes;

(vi) toute action ou convention qui dépasse l'activité normale de la société ou qui présente un risque spécifique.»

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre de modifier l'actuel article douze (12) des statuts se rapportant à l'engagement de la société vis-à-vis de tiers, pour lui donner à l'avenir la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont l'administrateur-délégué qui possède un droit de cosignature obligatoire. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.  
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.L. Schul, P. Angé, M.-F. Goffinet, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 2001, vol. 861, fol. 77, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2001.

J.-J. Wagner.

(62292/239/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**VERELST CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 81.984.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2001.

J.-J. Wagner.

(62293/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**WESTMORLAND PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.278.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
tenue le 11 juin 2001 à Luxembourg*

L'assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 537.- pour le porter à LUF 1.250.537.- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 31.000.- (trente et un mille euros) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède.

En conséquence, l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000.-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée décide d'accepter la démission de UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A. de son poste de commissaire et décide de nommer en remplacement la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2006.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62299/531/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 octobre 2001.

---

**AGAMENON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 32.773.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille un, le deux octobre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société VILADRO HOLDINGS INC., ayant son siège social à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Madame Claude-Emmanuelle Cottier Johansson, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 26 septembre 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société anonyme AGAMENON S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Henri Beck, de résidence à Echternach, le 17 janvier 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 241 du 18 juillet 1990, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 32.773 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire le 22 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 197 du 15 juin 1990.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à cent quatre-vingt-dix-huit mille Deutsche Mark (198.000,- DEM), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cent quatre-vingt-dix-huit Deutsche Mark (198,- DEM) chacune, entièrement libérées.

1. Que la société VILADRO HOLDINGS INC. est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

2. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société.

3. Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

4. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

5. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

6. Qu'elle a procédé à l'annulation du registre des actions en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C.-E. Cottier Johansson, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 2 octobre 2001, vol. 464, fol. 99, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 octobre 2001.

A. Lentz.

(62335/221/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**AKS (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 69.485.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AKS (HOLDINGS) S.A.H.*

*Société Anonyme Holding*

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(62337/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**AKS (HOLDINGS) S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 69.485.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour AKS (HOLDINGS) S.A.H.*

*Société Anonyme Holding*

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

(62336/783/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ALIBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 76.340.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2001, vol. 558, fol. 23, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

(62338/679/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ALLIANZ ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 30.035.

*Circular Resolution*

*Signed by all members of the Board*

The Members of the Board of the Company hereby endow Mr Lou Kiesch, and Mr Vincent Gouverneur each with a power of attorney to act on behalf of the Company for a term of 3 years with effect from 1 July 2001.

Mr Kiesch and Mr Gouverneur may each legally bind the Company through his signature together with the signature of at least one Director of the Company.

Luxembourg, 26 June 2001

Dr. H. Perlet / Dr. M. Riess / C. Freiherr von Weichs / T. Wilkinson

Signature / Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62339/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ALLIANZ ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 30.035.

*Circular Resolution*

*Signed by all members of the Board*

The Members of the Board of the Company hereby appoint Mr Arthur J. Falco, born on 6 July, 1963, in New York, NY USA to the position of Chief Financial Officer of the Company for a term of 3 years with effect from 1 July 2001. Such position shall constitute a Directorship of the Company.

Mr Falco may legally bind the Company through his signature together with the signature of at least one Director or person authorized to sign on behalf of the Company.

Luxembourg, 26 June 2001.

Dr. H. Perlet / Dr. M. Riess / C. Freiherr von Weichs / T. Wilkinson

Signature / Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62340/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ALLIANZ ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 30.035.

*Circular Resolution*

*Signed by all members of the Board*

The Members of the Board of the Company hereby appoint Mr Antonio Afonso, born on 12 February 1965 in Arvika, Sweden, to the position of Chief Operations Officer of the Company for a term of 3 years with effect from 1 April 2001, subject to the approval of the Commission of Surveillance du Secteur Financier.

Mr Afonso may legally bind the Company through his signature together with the signature of at least one other Director or person authorized to sign on behalf of the Company.

Luxembourg, 13 March 2001.

Dr. H. Perlet / Dr. M. Riess / C. Freiherr von Weichs / T. Wilkinson

Signature / Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 53, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62341/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ARASM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.121.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Report à nouveau ..... - 8.348,32 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(62343/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ARASM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.121.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 octobre 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62342/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**AUCHAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.  
R. C. Luxembourg B 45.515.

En date du 11 juillet 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.

2. Le capital actuel de LUF 355.285.000,- est converti en EUR 8.807.285,0949.

3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 714,9051 pour le porter de EUR 8.807.285,0949 à EUR 8.808.000,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 28.840,- sans émission d'actions nouvelles.

4. La valeur nominale des actions est supprimée.

5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital souscrit est fixé à huit millions huit cent huit mille euros (EUR 8.808.000,-), représenté par trois cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-cinq (355.285) actions sans désignation de valeur nominale.»

6. Les 355.285 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 355.285 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour AUCHAN LUXEMBOURG S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2001, vol. 557, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62348/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ARIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.  
R. C. Luxembourg B 43.553.

Le rectificatif du bilan et annexes au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, vol. 558, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

(62344/788/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ARQUITECTURA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.020.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés  
tenue à Esch-sur-Alzette le 28 septembre 2001*

*Ordre du jour:*

1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en EUR, de 600.000,- LUF à 14.873,61 EUR, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3) Adaptation de la mention de la valeur nominale des parts sociales et du capital social.

4) Adaptation de l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à quinze mille (15.000,-) euros, représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

*Décisions*

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EUR, de 600.000,- LUF à 14.873,61 EUR, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Décident d'augmenter le capital social de 126,39 EUR pour le porter de son montant actuel de 14.873,61 EUR à 15.000,- EUR par incorporation de réserves.

Décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social.

Décident d'adapter l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à quinze mille (15.000,-) euros, représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

P. Lavandier / D. Schroeder / A. Spigarelli

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 54, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62345/514/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**C & L INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 70.549.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 14 septembre 2001 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire, M. Jean Hoffmann, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Son mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62374/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**AXA AGENCE GENERALE PAUL HAUFFELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 29, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 77.070.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

P. Hauffels

Associé-Gérant

(62350/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BADGER BREWIN'JAKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 29, rue de Bragance.  
R. C. Luxembourg B 77.072.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2001, vol. 557, fol. 22, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Luxembourg, le 3 octobre 2001.

P. Hauffels

Associé-Gérant

(62351/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BERAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 44.516.

*Assemblée Générale des Associés du 7 juillet 2001*

*Répartition Bénéficiaire 2000*

*Augmentation et Conversion du capital en Euros*

Suivant décision des associés:

|  |               |
|--|---------------|
| - Résultat 2000 .....                                      | 4.896.882 LUF |
| - Bénéfice reporté 2000 .....                              | 4.871.389 LUF |
| - Augmentation du capital (cfr. décisions suivantes) ..... | 25.493 LUF    |

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre, à la majorité simple, les décisions suivantes, sans égard à la représentation du capital social.

1. Les associés décident à l'unanimité de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Les associés décident à l'unanimité de majorer le capital par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 25.493 LUF pour le porter à 3.025.493 LUF, sans émission d'actions nouvelles.

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage du bilan arrêté au 31 décembre 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

3. Les associés décident à l'unanimité de convertir le capital social actuel de 3.025.493 LUF en Euros au cours de change d'un Euro pour 40,3399 LUF, de façon à ce que le capital social s'établisse à 75.000 EUR, représenté par 3.000 actions de 25 EUR chacune. Le nombre total des actions reste donc inchangé après la conversion du capital social en Euro.

4. Suite à ces résolutions, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt 75.000 Euro, eingeteilt in 3.000 Anteile von je 25 Euro Nennwert.

Die 3.000 Anteile wurde gezeichnet wie folgt:

|  |                |
|--|----------------|
| 1. LIAC, S.à r.l., L-2311 Luxembourg, avenue Pasteur 25: ..... | 1.500 Anteile; |
| 2. UPBT, S.à r.l., L-2311 Luxembourg, avenue Pasteur 25: ..... | 1.500 Anteile; |
| Gesamt: .....  | 3.000 Anteile. |

Die Anteile sind voll und in bar einbezahlt, so dass die Gesellschaft über das Gesellschaftskapital von 75.000 Euro verfügen kann.

*Décharge de la Gérance*

Les associés donnent décharge aux gérant(s) pour l'exercice 2000.

Luxembourg, le 7 juillet 2001.

LIAC, S.à r.l. / UPBT, S.à r.l.

Signature / Signature

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 7 juillet 2001*

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet 2001, enregistré le 21 septembre 2001 à Clervaux, volume 210, folio 7, case 3, il ressort ce qui suit:

L'assemblée des associés décide à l'unanimité:

- Répartition bénéficiaire:

|  |               |
|--|---------------|
| Résultat 2000 . . . . .                                      | 4.896.882 LUF |
| Bénéfice reporté 2000 . . . . .                              | 4.871.389 LUF |
| Augmentation du capital (cfr. décisions suivantes) . . . . . | 25.493 LUF    |

- Les associés décident à l'unanimité de supprimer la valeur nominale des actions.

- Les associés décident à l'unanimité de majorer le capital par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de 25.493 LUF pour le porter à 3.025.493 LUF, sans émission d'actions nouvelles.

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage du bilan arrêté au 31 décembre 2000, dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

- Les associés décident à l'unanimité de convertir le capital social actuel de 3.025.493 LUF en Euro au cours de change d'un Euro pour 40,3399 LUF, de façon à ce que le capital social s'établisse à 75.000 EUR, représenté par 3.000 actions de 25 EUR chacune. Le nombre total des actions reste donc inchangé après la conversion du capital social en Euro.

- Suite à ces résolutions, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt 75.000 Euro, eingeteilt in 3.000 Anteile von je 25 Euro Nennwert.

Die 3.000 Anteile wurde gezeichnet wie folgt:

|  |                |
|--|----------------|
| 1. LIAC, S.à r.l., L-2311 Luxembourg, avenue Pasteur 25: . . . . . | 1.500 Anteile; |
| 2. UPBT, S.à r.l., L-2311 Luxembourg, avenue Pasteur 25: . . . . . | 1.500 Anteile; |
| Gesamt: . . . . .  | 3.000 Anteile. |

Die Anteile sind voll und in bar einbezahlt, so dass die Gesellschaft über das Gesellschaftskapital von 75.000 Euro verfügen kann.

Pour publication au Mémorial et pour inscription au registre de commerce.

Weiswampach, le 3 octobre 2001.

Pour BERAC, S.à r.l.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Clervaux, le 21 septembre 2001, vol. 210, fol. 7, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): R. Schmit.

(62354/000/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BERENBERG LUX INVEST S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.  
H. R. Luxembourg B 73.663.

Die BERENBERG LUX INVEST S.A. informiert über den Rücktritt von Herrn Friedrich Nagler aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft mit Wirkung vom 22. August 2001.

Zwecks Umschreibung im Handelsregister von Luxembourg und Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. August 2001.

Für BERENBERG LUX INVEST S.A.

DG BANK LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2001, vol. 558, fol. 18, case 11.

(62355/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BUILDING IMPERIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 26.215.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2001, vol. 558, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(62365/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BEVERLY PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MIL SUB I, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.621.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 558, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2001.

E. Van de Kelft  
*Administrateur*

(62356/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BEVERLY PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MIL SUB I, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.621.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 558, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2001.

E. Van de Kelft  
*Administrateur*

(62358/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BEVERLY PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. MIL SUB I, S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 65.621.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 558, fol. 34, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2001.

E. Van de Kelft  
*Administrateur*

(62357/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**C.L.B. S.A., CONTENEURS, LOGISTIQUE BETTEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal.  
R. C. Luxembourg B 17.642.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le mercredi 2 mai 2001*

*Conversion du capital social en euros*

« ... L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de la société de 47.000.000,- LUF en 1.165.099,57 EUR (sur base du cours officiel de 1,- EUR=40,3399 LUF), avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à soixante-cinq mille quatre-vingt-dix-neuf EUR et cinquante-sept cents (EUR 1.165.099,57), représenté par deux mille (9.400) actions sans désignation de valeur nominale. »

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

*Pour la société*  
Signatures  
*Les déclarants*

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62399/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---



**BRADENI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 49.675.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

|                                    |     |              |
|------------------------------------|-----|--------------|
| - Résultats reportés . . . . .     | FRF | 1.018.760,73 |
| - Résultat de l'exercice . . . . . | FRF | 615.917,51   |
| - Report à nouveau . . . . .       | FRF | 402.843,22   |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

Signature.

(62361/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BRADENI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 49.675.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 11 septembre 2001, que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été converti du franc français en euro avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Dorénavant, le capital social s'élève à EUR 609.796,06 (six cent neuf mille sept cent quatre-vingt-seize euros et six cents), représenté par quatre mille (4.000) actions, entièrement libérées, sans mention de valeur nominale.

- L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 26 septembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 54, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62360/802/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**BTA, S.à r.l., Burelbach-Terre-Alentours, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6976 Oberanven, 10, rue du Coin.  
H. R. Luxemburg B 56.974.

Im Jahre zweitausendeins, den elften September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, mit dem Amtssitze zu Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Helmut Burelbach, Bauunternehmer, wohnhaft in D-54675 Nusbaum, Hauptstrasse 7.

Welcher Komparent dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzte:

Dass er der alleinige Anteilhaber ist welcher das gesamte Kapital vertritt, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung BURELBACH-TERRE-ALENTOURS, S.à r.l., in Abkürzung BTA, S.à r.l., mit Sitz in L-6976 Oberanven, 10, rue du Coin, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 56 974,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 11. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 62 vom 10. Februar 1997,

abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 31. Juli 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 628 vom 11. November 1997.

Dass die Gesellschaft ein Kapital hat von 500.000,- LUF eingeteilt in 100 Anteile zu je 5.000,- LUF alle dem alleinigen Anteilhaber zugeteilt.

Alsdann ersucht der Komparent den amtierenden Notar Folgendes zu beurkunden.

*Anteilabtretung*

Der vorbenannte Anteilhaber Herr Helmut Burelbach tritt andurch fünfzig (50) Anteile ab an Herrn Udo Mayer, Bau-techniker, wohnhaft in D-54676 Lahr, Koberstrasse 6.

Die Abtretung der Anteile, welche nicht durch Anteilscheine belegt sind, geschieht rückwirkend zum 1. Januar 2000.

Der Zessionar hat somit von diesem Datum an Anspruch auf den Gewinn und Ertrag der ihm abgetretenen Anteile. Er tritt in alle den vorbenannten Anteilen anhaftenden Rechte und Pflichten.

Der Komparent Helmut Burelbach, vorbenannt, erklärt andurch in seiner Eigenschaft als verwaltungstechnischer Geschäftsführer die Anteilabtretung namens der Gesellschaft gemäss dem abgeänderten Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches anzunehmen.

Der Geschäftsführer erklärt desweiteren, dass ihm weder ein Einspruch noch ein Hindernis betreffend die vorhergehende Anteilsabtretung vorliegt.

Ist gegenwärtiger Urkunde beigetreten:

Herr Udo Mayer, vorbenannt, welcher, nachdem er Kenntnis von Vorstehendem genommen hat, erklärt die Anteilabtretung andurch anzunehmen.

#### *Preis*

Die Anteilabtretung fand statt zu dem unter Parteien vereinbarten Preis von fünftausend Franken (5.000,- LUF) pro Anteil, machend einen Gesamtpreis von zweihundertfünfzigtausend Franken (250.000,- LUF) den der Zedent bekennt und erklärt vor Errichtung gegenwärtiger Urkunde erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

Alsdann versammelten sich die Anteilhaber welche das gesamte Kapital vertreten, nämlich Herr Helmut Burelbach und Herr Udo Mayer, beide vorbenannt, in einer aussergewöhnlichen Generalversammlung, zu welcher sie sich als rechtsgültig einberufen erklären und nahmen einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss - Gewinnausschüttung*

Die Anteilhaber beschliessen eine Gewinnausschüttung für das Geschäftsjahr 1999 vorzunehmen.

#### *Zweiter Beschluss - Kapitalaufstockung*

Die Anteilhaber beschliessen das gezeichnete Kapital zu erhöhen mit einem Betrag von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) um es von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF) auf eine Millionen Luxemburger Franken (1.000.000,- LUF) zu erhöhen, und hundert (100) neue Anteile zu schaffen mit den gleichen Rechten und Privilegien wie die bestehenden Anteile.

Die hundert (100) neuen Anteile wurden gezeichnet von der Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts F & B CONSTRUCTIONS GmbH, mit Sitz in D-54669 Bollendorf, Sauerstaden 40, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Bitburg unter Nummer B 2235,

und vollständig in bar eingezahlt, so dass der Betrag von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde welcher dies bestätigt.

Ist gegenwärtiger Urkunde beigetreten:

Die vorbenannte Gesellschaft mit beschränkter Haftung F & B CONSTRUCTIONS GmbH, hier vertreten durch ihre Alleingesellschafter und Geschäftsführer Herr Otmar Faber, Ingenieur, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Sauerstaden 40 und Herr Reiner Bladt, Ingenieur, wohnhaft in D-66706 Perl, Sierckerstrasse 10,

welche, nachdem sie Kenntnis von Vorstehendem genommen haben erklären die neu geschaffenen Anteile namens der Gesellschaft F & B CONSTRUCTIONS GmbH, anzunehmen.

#### *Dritter Beschluss - Kapitalumwandlung*

Das Kapital wird von 1.000.000,- LUF in 24.789,3525 EUR umgewandelt (Umwandlungskurs: 1.- EUR = 40,3399 LUF) und um 210,6475 EUR aufgestockt. Das Kapital beträgt somit 25.000,- EUR und ist eingeteilt in 200 Anteile zu je 125,- EUR.

Der Betrag der Kapitalaufstockung von 210,6475 EUR wurde vollständig in bar eingezahlt von den Anteilhabern im Verhältnis der von ihnen innegehaltenen Anteile, so dass der Betrag von 210,6475 EUR, der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde welcher dies bestätigt zu.

#### *Vierter Beschluss - Geschäftsführung*

Die Demission von Herrn Helmut Burelbach, vorbenannt, in seiner Eigenschaft als verwaltungstechnischer Geschäftsführer, wird andurch angenommen und ihm wird Entlastung erteilt.

Herr Reiner Bladt, vorbenannt, wird zum Geschäftsführer mit Alleinvertretungsbefugnis, für unbestimmte Dauer ernannt, selbstkontrahierend einbegriffen.

Herr Otmar Faber, Ingenieur, wohnhaft in D-54669 Bollendorf, Sauerstaden 40, wird in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer bestätigt, mit Alleinvertretungsbefugnis, selbstkontrahierend einbegriffen.

#### *Fünfter Beschluss - Statutenänderung*

In Folge der Kapitalerhöhung und -Umwandlung wird Artikel 5 der Statuten wie folgt abgeändert:

**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt fünfundzwanzigtausend Euro (25.000,- EUR) eingeteilt in zweihundert (200) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR) welche wie folgt verteilt sind:

|  |     |
|--|-----|
| 1.- Herr Helmut Burelbach, Bauunternehmer, wohnhaft in D-54675 Nusbaum, Hauptstrasse 7, fünfzig Anteile .  | 50  |
| 2.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts F & B CONSTRUCTIONS GmbH, mit Sitz in D-54669 Bollendorf, Sauerstaden 40, eingetragen im Handelsregister beim Amtsgericht Bitburg unter Nummer B 2235, einhundert Anteile . . . . . | 100 |
| 3.- Herr Udo Mayer, Bautechniker, wohnhaft in D-54676 Lahr, Koberstrasse 6, fünfzig Anteile . . . . .  | 50  |
| Total der Anteile: . . . . .   | 200 |

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar erklärt, in Anwendung von Artikel 32-1 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften vom 10. August 1915, dass er die durch Artikel 183, 184 und 27 des vorbenannten Gesetzes auferlegten Bedingungen, geprüft hat.

*Kostenabschätzung*

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Beurkundung entstehen, sind abgeschätzt auf 50.000,- LUF.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung an die Kompargenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben die Kompargenten zusammen mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Burelbach, U. Mayer, R. Bladt, O. Faber, F. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 131S, fol. 66, case 9. – Reçu 5.085 francs.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 1. Oktober 2001.

P. Decker.

(62367/206/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BTA, S.à r.l., Burelbach-Terre-Alentours, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6976 Oberanven, 10, rue du Coin.

R. C. Luxembourg B 56.974.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Pour le notaire P. Decker*

*Signature*

(62368/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BELLINTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 16.748.

Société constituée par acte de Maître André Schwachtgen, notaire, en date du 23 avril 1979, publié au Mémorial C n° 185 du 16 août 1979, statuts modifiés par actes du même notaire, en date du 10 juillet 1979, publié au Mémorial C n° 247 du 24 octobre 1979, en date du 27 juin 1980, publié au Mémorial C n° 205 du 19 septembre 1980, en date du 24 février 1984, publié au Mémorial C n° 89 du 31 mars 1984, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1987, publié au Mémorial C n° 381 du 28 décembre 1987, en date du 8 septembre 1988, publié au Mémorial C n° 322 du 7 décembre 1988, en date du 5 septembre 1990, publié au Mémorial C n° 81 du 21 février 1991, en date du 25 février 1991, publié au Mémorial C n° 322 du 26 août 1991, en date du 30 septembre 1991, publié au Mémorial C n° 131 du 8 avril 1992, en date du 1<sup>er</sup> février 1996, publié au Mémorial C n° 222 du 3 mai 1996, en date du 25 juillet 1997, publié au Mémorial C n° 604 du 3 novembre 1997, en date du 9 décembre 1997, publié au Mémorial C n° 230 du 9 avril 1998, en date du 28 juin 1999, publié au Mémorial C n° 767 du 15 octobre 1999.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, ainsi que le bilan consolidé de la société mère, BELL EQUIPMENT LIMITED au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 47, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Conseil d'Administration au 31 décembre 2000:*

- M. Howard Buttery, administrateur de sociétés, demeurant à Umhlanga Rocks, Afrique du Sud;
- M. Gary W. Bell, administrateur de sociétés, demeurant à Empangeni, Afrique du Sud;
- M. Robert Cameron Crawford, administrateur de sociétés, demeurant au 113, Lac Lussy, 1618 Châtel-St-Denis, Suisse.

*Commissaire aux comptes au 31 décembre 2001:*

DELOITTE & TOUCHE, réviseurs d'entreprises à Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

*Signature*

(62353/521/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BRIDGE INFORMATION SYSTEMS BELGIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: B-1150 Bruxelles, 273, avenue de Tervueren.  
Succursale de Luxembourg: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R. C. Luxembourg B-72.820.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg le 1<sup>er</sup> octobre 2001, vol. 558, fol. 34, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BRIDGE INFORMATION SYSTEMS BELGIUM S.A., succursale de Luxembourg*

Signature

(62363/267/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BUNBURY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 64.639.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 19 septembre 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Michele Romerio et nomme en son remplacement la société STARNET S.A. avec siège social à Viale Stefano Francini 16, 6900 Lugano, Suisse, à partir de l'exercice 1999. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

2. L'assemblée décide de nommer deux administrateurs supplémentaires, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany, toutes les deux domiciliées professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à cinq.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

*Un Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2001, vol. 558, fol. 27, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62366/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.  
R. C. Luxembourg B 56.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 547, fol. 63, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(62369/624/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CASTEL ASSURANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.  
R. C. Luxembourg B 36.959.

*Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 29 mai 2001*

Après en avoir délibéré, les associés à la majorité des voix

Décident d'autoriser le gérant à convertir le capital social actuellement exprimé en LUF 500.000,- en Euros 12.395,-.

Décident d'autoriser le gérant à adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à EUR 12.395,- (douze mille trois cent quatre-vingt-quinze Euro) divisé en cent (100) parts sociales de EUR 123,95 (cent vingt-trois virgule quatre-vingt-quinze Euro) chacune.»

Pour extrait conforme

FIDUPLAN S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 44, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62380/752/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BYM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

—  
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Signature

*Un Mandataire*

(62371/010/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BYM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Signature

*Un Mandataire*

(62373/010/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BYM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 55, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Signature

*Un Mandataire*

(62372/010/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CARDAV FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 27.040.

—  
EXTRAIT

It results of a deed received by Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), on the 8th August 2001, registered in Esch-sur-Alzette A.C., on the 13th August 2001, Volume 861, folio 59, case 10, that the société anonyme CARDAV FINANCE S.A., having its registered office at Luxembourg, 69, route d'Esch, incorporated by notarial deed on November 24, 1987, published in the Mémorial C number 49 of February 25, 1988, the capital of which is fixed at seventy thousand United States Dollars (USD 70,000.-) divided into seven hundred (700) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, entirely paid up in cash, has been dissolved and liquidated by the concentration of the shares of CARDAV FINANCE S.A. prenamed, in one hand, which is the expressly willpower of the sole shareholder.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 8 août 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 août 2001, volume 861, folio 59, case 10, que la société anonyme CARDAV FINANCE S.A., ayant son siège social à Luxembourg 69, route d'Esch, constituée suivant acte notarié en date du 24 novembre 1987, publié au Mémorial C numéro 49 du 25 février 1988, au capital social de soixante-dix mille Dollars des Etats-Unis (USD 70.000.-) divisé en sept cents (700) actions d'une valeur nominale de cent Dollars des Etats-Unis (USD 100.-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme CARDAV FINANCE S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 octobre 2001.

J.-J. Wagner.

(62378/239/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**BUTZESTUFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel.  
R. C. Luxembourg B 35.877.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

*Pour compte de BUTZESTUFF, S.à r.l.*

COMPTIS, S.à r.l.

Signature

(62370/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CAFE BADER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4450 Belvaux, 109, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 69.386.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

*Pour compte de CAFE BADER, S.à r.l.*

COMPTIS, S.à r.l.

Signature

(62375/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CAR RENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 88C, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 75.022.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

*Pour compte de CAR RENT, S.à r.l.*

COMPTIS, S.à r.l.

Signature

(62377/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**ECHOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Schifflange, Zone Industrielle «Um Monkeler».  
R. C. Luxembourg B 7.256.

Constituée sous la dénomination de TERRACOM S.A., le 13 avril 1996 par-devant feu M<sup>e</sup> Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglister, acte publié au Mémorial C n° 67 du 28 mai 1966, modifiée en date du 15 juin 1978 par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 201 du 20 septembre 1978, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 novembre 1980, acte publié au Mémorial C n° 296 du 20 décembre 1980, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 décembre 1986, acte publié au Mémorial C n° 81 du 2 avril 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 mars 1990, acte publié au Mémorial C n° 368 du 10 octobre 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 septembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 847 du 20 novembre 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 15 février 2000, acte publié au mémorial C n° 405 du 7 juin 2000.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2001, vol. 557, fol. 83, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ECHOLUX S.A.*

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(62413/528/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CAMPION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 28.347.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2001, et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euro:

- l'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital social avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001;
- le capital social de LUF 290.536.000,- est converti en EUR 7.202.200,-;
- l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à EUR 7.202.200,- représenté par 290.536 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour avis sincère et conforme

CAMPION S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2001, vol. 557, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62376/528/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**CARIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 56.703.

## EXTRAIT

En date du 27 septembre 2001, Monsieur Jean Hoffmann a remis sa démission comme administrateur et Monsieur Christophe Dermine a remis sa démission en tant que commissaire aux comptes de la société CARIN HOLDING S.A.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62379/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**CENTAURO PARTICIPATIONS S.C.A., Société en commandite par actions.**

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr Charles Marx.  
R. C. Luxembourg B 60.505.

L'an deux mille un, le treize septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions CENTAURO PARTICIPATIONS S.C.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 8 août 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 24 novembre 1997, numéro 655.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 10 février 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 17 mai 1999 numéro 348.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sylvie Theisen, consultant, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Jamin, employée privée, demeurant à Herserange (F). L'assemblée élit comme scrutateur Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Helmsange.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

- 1.- Suppression de la valeur nominale d'une action.
- 2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social de liras italiennes en euro.
- 3.- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 18.731,89 (dix-huit mille sept cent trente et un virgule quatre-vingt-neuf euros) pour le porter de son montant, après conversion, de EUR 981.268,11 (neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent soixante-huit virgule onze euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par incorporation d'une partie des bénéfices.

- 4.- Fixation de la valeur nominale à EUR 10,- par action.
- 5.- Fixation d'un capital autorisé de EUR 3.000.000,-.
- 6.- Autorisation à l'associé commandité d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.
- 7.- Modification de l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.
- 8.- Autorisation d'affecter tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer à l'amortissement du capital.
- 9.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de ITL en EURO au cours de ITL 1936,27 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social de ITL 1.900.000.000,- (un milliard neuf cent millions de liras italiennes) soit établi à EUR 981.268,11 (neuf cent quatre-vingt-un mille deux cent soixante-huit virgule onze euros).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices reportés à concurrence d'un montant de 18.731,89 (dix-huit mille sept cent trente et un virgule quatre-vingt-neuf euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 981.268,11. (neuf cent quatre-vingt un mille deux cent soixante-huit virgule onze euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros).

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage d'un bilan arrêté au 31 décembre 2000 dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le nombre et la valeur nominale des actions de façon à ce que le capital social de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) soit représenté par 100.000 actions de EUR 10,- (dix euros) chacune.

L'assemblée donne instruction au conseil d'administration d'échanger les actions anciennes contre des actions nouvelles et de les attribuer aux actionnaires proportionnellement à leurs droits.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de fixer un capital autorisé de EUR 3.000.000,-.

*Sixième résolution*

L'assemblée autorise l'associé commandité à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non.

*Septième résolution*

L'assemblée autorise l'affectation de tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer à l'amortissement du capital.

*Huitième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), réparti en cent mille (100.000) actions se divisant en quatre-vingt-dix mille (90.000) actions de commanditaire et dix mille (10.000) actions de commandité, chacune d'une valeur de dix euros (10,- EUR), entièrement libérées.

Le gérant est autorisé à augmenter le capital social jusqu'à trois millions d'euros (3.000.000,- EUR).

En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le gérant est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le gérant déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société. Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le gérant est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le gérant a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé. Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.»



*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à sept cent cinquante-cinq mille six cent quarante-deux virgule cinquante-sept francs luxembourgeois (755.642,57,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Theisen, C. Jamin, E. Irthum, E. Schroeder.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2001, vol. 419, fol. 39, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Mersch, le 3 octobre 2001.

*E. Schroeder.*

(62382/228/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R. C. Luxembourg B 79.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(62381/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**CHOCOLATE ELVIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2631 Luxembourg, 20, route de Trèves.

**STATUTS**

L'an deux mille un, le vingt septembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Jean-Luc Dell, indépendant, demeurant à L-7231 Helmsange, 40, rue de l'Industrie.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il va constituer.

**Art. 1.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un café-restaurant avec un débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

En général la société pourra faire toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de CHOCOLATE ELVIS, S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales, d'une valeur de cent euros (100,- EUR) chacune.

Toutes ces parts ont été souscrites par Monsieur Jean-Luc Dell, prénommé. Le souscripteur a entièrement libéré ses parts par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

**Art. 7.** Les cessions de parts à des non-associés doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elles dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés, le(s) quel(s) fixe(nt) la durée de leur mandat.

Le ou les gérants sont révocables ad nutum.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1 sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** L'associé ou les associés peut/peuvent prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les dispositions légales de la loi du 10 août 1915 tel que modifiée, s'appliquent.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et finira le 31 décembre 2001.

#### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant, représentant comme seul associé l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqué, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Jean-Luc Dell, prénommé.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

#### *Deuxième résolution*

Le siège social de la société est établi à L-2631 Luxembourg, 20, route de Trèves.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-L. Dell, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 24 septembre 2001, vol. 419, fol. 44 case 1. – Reçu 5.042 francs.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 1 octobre 2001

E. Schroeder.

(62393/228/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**CFL EVASION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 63.548.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Signatures

Les déclarants

(62384/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CFL-EVASION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 63.548.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le mercredi 6 juin 2001*

*Administrateurs*

«L'Assemblée approuve et confirme la décision prise par le Conseil d'Administration du 5 octobre 2000 visant la cooption de Monsieur Nicolas Welsch comme administrateur, en remplacement de Monsieur Charles-Léon Mayer, démissionnaire.

L'Assemblée prend note de la cessation du mandat de Monsieur René Streff en tant qu'administrateur du Conseil d'Administration de CFL-EVASION S.A.»

*Conversion du capital social en euros*

« ... L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de la société de 20.000.000,- LUF en 495.787,05 EUR (sur base du cours officiel de 1,- EUR=40,3399 LUF), avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à quatre cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-sept euros et cinq cents (EUR 495.787,05), représenté par deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale. »

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Pour la société

Signatures

Les déclarants

(62383/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CGU MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 47.178.

La société CGU MANAGEMENT COMPANY S.A. 34, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 47.178 requiert Monsieur Le Préposé du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg de procéder aux inscriptions des modifications suivantes:

d'effacer: M. Baudouin Deschamps, administrateur qui a démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 10 juillet 2001 ainsi que M. Jean-Pierre Massart qui a démissionné du Conseil d'Administration avec effet au 8 août 2001

d'ajouter: M. Luc Vancamp, coopté par le Conseil d'Administration avec effet au 10 juillet 2001.

Le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

*Administrateurs*

M. Luc Vancamp, director of companies, Belgium

M. William Gilson, general manager, Luxembourg

M. Caspar van Haften, director of companies, Belgium

Pour la société

CORPORATE FUNDS MANAGEMENT SERVICES S.A.

G. Meis

Head of Compliance and Legal

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, vol. 558, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(62387/649/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CFL-IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 61.302.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Signatures

Les déclarants

(62386/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CFL-IMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 61.302.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le mercredi 6 juin 2001*

*Administrateurs*

«L'Assemblée approuve et confirme la décision prise par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2000 visant la cooption de Monsieur Nicolas Welsch comme administrateur.

L'Assemblée prend note de la cessation du mandat de Monsieur René Streff en tant qu'administrateur du Conseil d'Administration de CFL-IMMO S.A.»

*Conversion du capital social en euros*

« ... L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de la société de 3.000.000,- LUF en 74.368,06 EUR (sur base du cours officiel de 1,- EUR=40,3399 LUF), avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions émises.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit et six cents (EUR 74.368,06), représenté par deux mille (300) actions sans désignation de valeur nominale. »

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2001.

Pour la société

Signatures

Les déclarants

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62385/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**LINOS INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard E. Servais.  
R. C. Luxembourg B 82.797.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 6 septembre 2001*

1. Démission d'un administrateur

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Marc Ambroisien, en tant qu'administrateur de la Société et ce, avec effet immédiat.

2. Cooptation d'un nouvel administrateur

Le Conseil d'Administration coopte à l'unanimité Monsieur Richard Klehe, demeurant à Luxembourg, en remplacement de Monsieur Marc Ambroisien, administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine assemblée générale annuelle et au plus tard lors de l'assemblée générale statutaire de 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 55, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62493/010/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CHAUFFAGE-SANITAIRE LAERA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2732 Luxembourg, 40, rue Wilson.  
R. C. Luxembourg B 54.500.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2001, vol. 558, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour compte de CHAUFFAGE-SANITAIRE LAERA, S.à r.l.

COMPTIS, S.à r.l.

Signature

(62390/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 octobre 2001.

---

**CHILI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 74.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... (EUR 8.636,96)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(62392/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CHILI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 74.915.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 octobre 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-SERVICES, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62391/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**C.I.T. FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.499.

**EXTRAIT**

Le Conseil d'Administration réuni à Luxembourg le 5 septembre 2001 a pris à l'unanimité la résolution de coopter conformément à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Salvatore Sciascia, administrateur de société, demeurant à Milan, Italie, comme nouvel administrateur de la catégorie B avec effet immédiat en remplaçant Monsieur Carlo Bernasconi.

Cette nomination sera soumise à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2001, vol. 558, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62396/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 55.766.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme

Signature

(62395/783/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 55.766.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2001,

- les mandats des administrateurs sont renouvelés pour une période de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2007, approuvant les comptes de 2006.

- le mandat du commissaire aux comptes FIDEX AUDIT, S.à r.l., Luxembourg est renouvelé pour une période de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale 2007, approuvant les comptes de 2006.

Pour CILA HOLDINGS S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(62394/783/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**LUXBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1512 Strassen, 6, rue Pierre Federspiel.

R. C. Luxembourg B 51.013.

L'an deux mille un, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXBERG S.A. établie et ayant son siège social à L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 372 du 7 août 1995,

modifié suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 23 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 177 du 10 avril 1997,

modifié suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 30 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 225 du 23 mars 2000,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 51013.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

Le président nomme secrétaire Madame Christina Vidal, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Transfert du siège social vers L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel, et modification afférente de l'article 2, premier alinéa des statuts.

«**Art. 2, premier alinéa.** Le siège social est établi à Strassen.»

2.- Modification de l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'import-export et le commerce en général d'équipements et de fournitures pour la communication visuelle, l'industrie graphique et la décoration d'intérieur ainsi que tout conseil relatif à ces activités.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

3.- Modification de l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

4.- Nomination de Madame Lisa Leijola, employée privée, demeurant à L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel, à la fonction d'administrateur de la société.

5.- Autorisation donnée au conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration.

6.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social vers L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel, et modification afférente de l'article 2, premier alinéa des statuts.

«**Art. 2, premier alinéa.** Le siège social est établi à Strassen.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'import-export et le commerce en général d'équipements et de fournitures pour la communication visuelle, l'industrie graphique et la décoration d'intérieur ainsi que tout conseil relatif à ces activités.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de porter le nombre d'administrateur à quatre (4) et ainsi nommer Madame Lisa Leijola, employée privée, demeurant à L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel, à la fonction d'administrateur de la société.

*Cinquième résolution*

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration, conformément à la loi, à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 15.15 heures.

*Evaluation des frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à environ 35.000.-LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par noms, pré-noms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Galiotto, C. Vidal, R. Weber, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 131S, fol. 67, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 2 octobre 2001.

P. Decker.

(62499/206/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**LUXBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1512 Strassen, 6, rue Pierre Federspiel.

R. C. Luxembourg B 51.013.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Pour le notaire P. Decker*

Signature

(62500/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---

**LUXBERG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1512 Strassen, 6, rue Pierre Federspiel.

R. C. Luxembourg B 51.013.

*Réunion du conseil d'administration*

L'an deux mille un.

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme LUXBERG S.A. avec siège social à L-1512 Luxembourg, 6, rue Pierre Federspiel;

consituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 28 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 372 du 7 août 1995,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 51.013, à savoir:

1. Monsieur Markus Leijola, économiste, demeurant à Nashville USA;
2. Monsieur Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
3. Monsieur Rauno Leijola, directeur d'entreprises, demeurant à Luxembourg;
4. Madame Lisa Leijola, employée privée, demeurant à Luxembourg,

lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils désignent Monsieur Rauno Leijola, prénommé, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière.

M. Leijola / R. Weber / R. Leijola / L. Leijola

Signature / Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2001, vol. 131S, fol. 67, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(62501/206/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 octobre 2001.

---